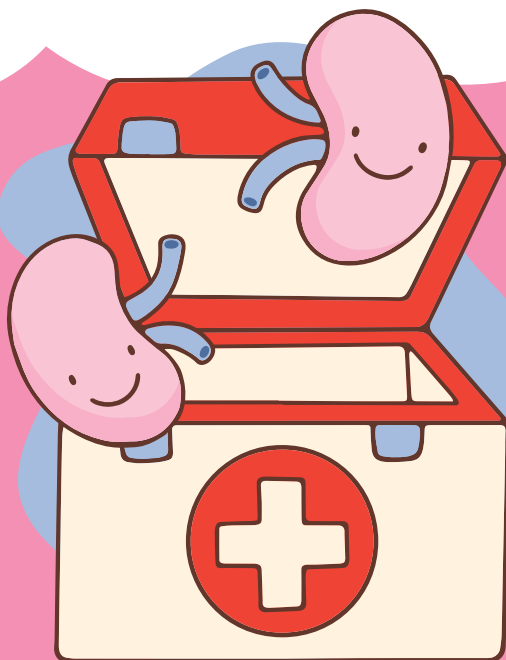




ON VOUS
EXPLIQUE
TOUT ICI
.....▶

INFORMATIONS SUR LE DON D'ORGANES ET DE MOELLE OSSEUSE





DÎTES OUI AU DON D'ORGANES QUI PEUT ÊTRE DONNEUR ?

Toute personne peut être donneur, en état de mort encéphalique, sous réserve des résultats d'examens qui attestent de la viabilité des organes à prélever. J'ai le choix de refuser tout prélèvement d'organes le jour de mon décès (inscription possible sur le Registre National des Refus, auprès de l'Agence de la biomédecine). On peut donner aussi de son vivant à des proches (un rein).

Si je suis pour le don d'organes, je le signale à mes proches et je porte sur moi une carte d'ambassadeur du don d'organes.

Elle facilitera le don, quel que soit mon âge. Ce don sera anonyme, bénévole et gratuit.

IL VAUT MIEUX UN DON
ANTICIPÉ QU'UN PRÉLÈVEMENT
CONSENTI.



POUR RECEVOIR GRATUITEMENT MA CARTE
D'AMBASSADEUR, JE ME CONNECTE SUR
WWW.FRANCE-ADOT.ORG POUR LA TÉLÉCHARGER
OU LA RECEVOIR PAR COURRIER.



LA CARTE AMBASSADEUR :

Elle n'a pas de valeur légale, mais elle est un document important que nous distribuons, c'est un passeport indispensable entre la famille du défunt et l'équipe médicale en particulier les infirmiers coordinateurs.

Avec le positionnement anticipé du oui au don d'organes, l'acceptation des prélèvements devient plus sereine.

OU JE SCANNE
LE QR CODE ICI



DÎTES OUI AU DON DE MOELLE OSSEUSE

Comme le sang, la moelle osseuse se donne du vivant et permet de sauver des vies de patients atteints de cancers du sang (leucémies, lymphomes...). Pour cela il convient de **s'inscrire entre 18 et 35 ans** révolus sur le fichier national, procéder à un test salivaire ou sanguin afin d'établir sa carte d'identité génétique. À l'issue du test expédié par La Poste, le volontaire devient **Veilleur de vie**.

Le prélèvement peut être effectué **jusqu'à 60 ans** si la compatibilité est établie.

Les Veilleurs de Vie doivent être le plus nombreux possible, car la compatibilité n'est que d'une personne sur un million.

Les
veilleurs
de Vie

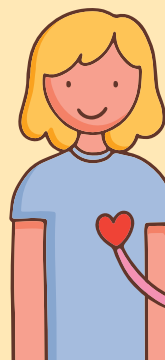
DEVENEZ VEILLEURS DE VIE !

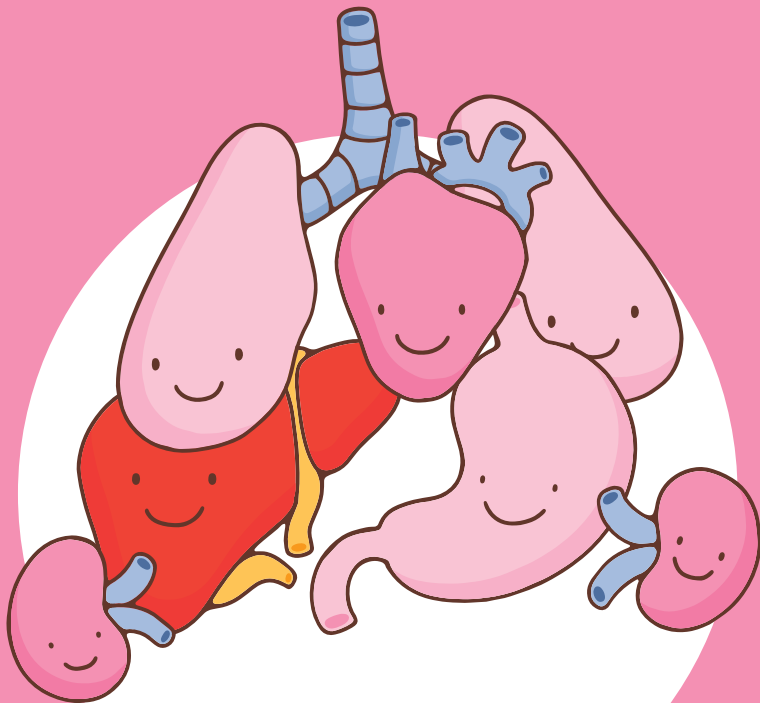
ADRESSE POUR L'INSCRIPTION:
WWW.DONDEMOELLEOSSEUSE.FR

OU JE SCANNE LE QR CODE ICI




IMPORTANT :
Même si l'on a donné sa moelle osseuse
d'une manière anonyme on peut toujours
être prélevé pour sa famille.





 **FRANCE
ADOT 81**

SIÈGE SOCIAL :
MAIRIE LE BOURG
81300 BUSQUE

 franceadot81@gmail.com

 06.03.16.51.32

 www.france-adot.org/adot-departementales/adot-81/



FRANCEADOT81



FRANCEADOT81



NOS PARTENAIRES :

